

GROUPEMENT
de

COMPAGNIE ~~XXXXXXXXXX~~ ()

UNITÉ
Brigade de

P.V. N° 1087 / 1977.-

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ

AFFAIRE **Famille**

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

Renseignements Administratifs.-

Objet volant non identifié (O.V.N.I)

codé -

77305154

ENQUÊTE

<input checked="" type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE
AUTRE	

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
----------------	------------------------

- 1 Procès-verbal de Synthèse.
- 2 Procès-verbal d'audition . . .
- 3 Procès-verbal d'audition . . . épouse . . .
- 4 Procès-verbal d'audition . . .
- 5 Procès-verbal d'audition . . .
- 6 Croquis de l'état des lieux
- 7 Dépliant photographique.

CODÉ

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
NOMBRE D'EXEMPLAIRES

2 ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

1 Monsieur le PREFET du Département de l' . . . à . . .

1 Monsieur le Procureur de la République à . . . ()

1 Monsieur le GENERAL, Commandant la 2° R.A à . . .

2 Monsieur le Ministre de la Défense -Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire-

1 Monsieur le GENERAL, Commandant Régional de la Gendarmerie Nationale de la 2ème Région Militaire à . . . ()

1 Monsieur le GENERAL, Commandant la 23ème Division Militaire à . . . ()

1 Monsieur le COLONEL, Commandant la Circonscription Régionale de Gendarmerie de . . . à . . . ()

1 ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt de groupement LE

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR:
L'Adjudant-Chef

DATE, SIGNATURE, CACHET
le 14 SEPTEMBRE 1977.-



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
 DIRECTION DE LA GENDARMERIE
 ET DE LA JUSTICE MILITAIRE
 GENDARMERIE
 SOUS-DIRECTION EMPLOI - PLANIFICATION - ORGANISATION
 BUREAU EMPLOI - RENSEIGNEMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 46051 - -50CT1977
 DEF/Gend.Emp./OPS


CEDEX

Téléph. :
 Poste :

BORDEREAU D' ENVOI

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<u>OBJET</u> : Procès-verbaux d'O.V.N.I. (7ème envoi 1977).		<u>Référence</u> : lettre n° 46862 DEF/Gend.Emp/OPS du 20 octobre 1975.
- Procès-verbal n° 1087 de la brigade de () en date du 13 août 1977.	1	<u>TRANSMIS</u> pour attributions.
- Colis contenant des prélèvements de terre et un moulage d'un point d'impact.	1	

DESTINATAIRE :
 - Centre National d' Etudes Spatiales
 à _____
 à l'attention de
 (sous couvert du Commandant de Groupement
 de Gendarmerie de)

Pour le Ministre de la Défense et par délégation
 Directeur de la Gendarmerie
 et de la Justice Militaire

 O. Le Sous-Directeur
 de la Gendarmerie

Général

1764318

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
 DIRECTION DE LA GENDARMERIE
 ET DE LA JUSTICE MILITAIRE
 GENDARMERIE
 SOUS-DIRECTION EMPLOI - PLANIFICATION - ORGANISATION
 BUREAU EMPLOI - RENSEIGNEMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE


N° 46051 - -50011977
 DEF/Gend.Emp./OPS

Téléph. :
 Poste :

BORDEREAU D' ENVOI

Désignation des pièces	! Nombre!	Observations
<u>BJET</u> : Procès-verbaux d'O.V.N.I. (7ème envoi 1977).		<u>Référence</u> : lettre n° 46862 DEF/Gend.Emp/OPS du 20 octobre 1975.
Procès-verbal n° 1087 de la brigade de () en date du 13 août 1977.	1	<u>TRANSMIS</u>
Colis contenant des prélèvements de terre et un moulage d'un point d'impact.	1	pour attributions.

DESTINATAIRE :
 Centre National d' Etudes Spatiales
 à
 à l'attention de
 (sous couvert du Commandant de Groupement
 de Gendarmerie de)

Pour le Ministre de la Défense et par délégation
 Directeur de la Gendarmerie
 et de la Justice Militaire

 O. Le Sous-Directeur
 de la Gendarmerie

Général

FICHE
DE
CORRESPONDANCE

GROUPEMENT

de

COMPAGNIE - ~~XSCADERRIX~~

de ()

UNITÉ

Brigade de

DATE

N° 802/2

2 Septembre 77

DESTINATAIRE Monsieur le Commandant
(Service d'identification O.V.N.I)
Direction de la Gendarmerie à .-

● OBJET ● RÉFÉRENCE(S) ● PIÈCE(S) JOINTES(S)

Objet : Apparition O.V.N.IRéférence : Procès-verbal n° 1087 du 13 AOUT 1977.-

----- Conformément aux instructions reçues
par votre communication téléphonique, veuillez trouver
ci-joint :-

- 1 moulage au plâtre d'un trou de l'endroit
présumé de l'atterrissage O.V.N.I
- 1 prélèvement de terre d'un trou
- 1 prélèvement témoin

A- , le 2 Septembre 1977.-

Le M.D?L. Chef
Adjoint.

VU ET TRANSMIS PAR LE
COMMANDANT D'UNITÉ

L'Adjudant-Chef

GENDARMERIE NATIONALE
 GROUPEMENT, _____
 de _____
 COMPAGNIE ~~XXX~~ ESCADRON
 de _____ ()
 UNITÉ
 Brigade de _____
 PROCÈS VERBAL N° 1087 / 1977

PROCÈS-VERBAL

de _____
 Renseignements
 Administratifs.

PIÈCE N° 1
 AFFAIRE 1
 Objet volant non identifié.
 Famille _____
 CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

ANALYSE - RÉFÉRENCE

Objet volant non identifié (O.V.N.I)
 Circulaire Ministérielle n° 32.600 MA / GEND.T du 2 AOUT 1968.

NOUS SOUSSIGNÉS _____, M.D.L.Chef, Officier de police judiciaire, _____ et _____, gendarmes, agents de police judiciaire.
 VULS ARTICLES 16 à 20 et 75 du CODE DE PROCEDURE PENALE
 RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.


LE 13 AOUT 1977 A 14 HEURE(S) 30 au bureau de notre brigade, nous sommes informés téléphoniquement par Monsieur _____, Médecin, en vacances chez ses parents à _____ (), qu'au cours de la nuit écoulée, son père Mr. _____, a aperçu à même le sol dans un champ de la Vallée de 1^{er} une boule lumineuse émettant une forte intensité de lumière qui s'est dissipée.
 - Monsieur _____ ajoute qu'il a vu lui-même dans la nuit du 5 au 6 AOUT 1977, le même phénomène évoluant dans le ciel pendant 3 minutes environ pour changer de direction, puis ensuite disparaître.
 - Devant cette source d'informations, nous M.D.L. Chef _____ (OPJ) accompagné des gendarmes _____ et _____ (APJ) nous nous transportons à la résidence secondaire de Monsieur _____ à _____ afin de recueillir tous renseignements utiles sur cette étrange apparition.

CONSTATATIONS ET MESURES CONSERVATOIRES/:-

a)- Etat des lieux : Il s'agit d'un champ de chaume d'une superficie de 15 hectares qui borde d'un côté la rivière de 1^{er} au d^{er} _____ () à proximité de la route Départementale _____ qui mène à _____. Ce champ planté d'escourgeon a été moissonné et la terre défraîchie au " Rotavator". Ce terrain est parfaitement plat et caillouteux.

b)- Constatations : A l'endroit présumé de l'éventuel atterrissage de l'objet volant, nous ne découvrons aucune trace plausible laissée par l'engin fantôme.
 - Cependant, il est découvert trois trous dans la terre qui sont très peu profonds. Le tracé linéaire effectué par nos soins indique la forme d'un losange de dimensions différentes. (Croquis de l'état des lieux joint). Il n'est pas possible de déterminer avec exactitude l'origine de ces trous difformes. Nous prospectons l'ensemble du terrain pour rechercher d'éventuels indices ou traces mais en vain. Il n'est pas possible non plus de savoir d'après le terrain dénudé de paille à cet endroit, si un effet de souffle s'est produit.

MESURES PRISES : Nous rendons compte des faits à notre Commandant de Compagnie. Un message est adressé aux autorités destinataires. Le gendarme _____ spécialiste à l'emploi de la malette de police judiciaire, procède à des prises de vues photographiques de l'endroit même où l'engin a été vu se poser. (Dépliant photographique joint).

DESTINATAIRES <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> 1	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES BUREAU D'ENVOI	DATE DE CLOTURE LE 2 SEPTEMBRE 1977	VU ET TRANSMIS PAR LE COMM _____ L'Ad. Adant-Chef
	ARCHIVE TRANSMISE AU CDT de groupement.	SIGNATURE (S)	

- Le 16 AOUT 1977 à 10 heures 45, le service de sécurité du Centre de Secours des Pompiers de _____ qui s'est rendu sur les lieux examine le terrain et utilise les appareils de détection à la recherche de radio-activité. Le résultat de cette opération s'avère négatif. - - - - -

- La brigade des Recherches d' _____ procède à des prélèvements de terre à l'endroit des trous et aux abords (échantillon témoin) et à un moulage au plâtre. Le tout est envoyé à Monsieur l'Officier chargé du service (O.V.N.I) de la Direction de la Gendarmerie à _____, dans le cadre des recherches scientifiques. - - - - -

- Le Mercredi 17 AOUT 1977 suivant les instructions reçues de la Direction de la Gendarmerie à _____, nous nous mettons en relation avec le Centre National d'Etudes et recherches scientifiques à SE pour l'informer de nos investigations et du résultat de notre enquête. - - - - -

- RENSEIGNEMENTS : Mentionnons qu'il n'existe aucune ligne électrique à haute tension ou basse tension à proximité des lieux, où l'atterrissage présumé s'est produit. Cependant il existe d'un côté du champ un cours d'eau (Rivière de l' _____) et une ligne de chemin de fer désaffectée recouverte d'une végétation fournie (herbes, arbuscules). - - - - -

- Des vérifications demandées ont été faites auprès des services de météorologie, gonio et radar de la Base Aérienne à _____. Il nous a été répondu qu'aux dates précitées, les conditions météorologiques étaient bonnes, d'une part 3/8ème à 1.000 mètres dans la nuit du 5 au 6 AOUT et 4/8ème à 1.000 mètres dans la nuit du 12 au 13 AOUT 1977 avec ciel en partie couvert. D'autre part la station radar de cette Base n'a repéré ou détecté aucun objet volant suspect au cours de ces nuits. - - - - -

ENQUETE : -

- Le 13 AOUT 1977 à 17 heures 50 à _____ (_____) le gendarme Mériaux procède à l'audition de Mr. _____, qui relate les circonstances dans lesquelles il a pu voir l'apparition lumineuse dans le ciel, qui évoluait à une hauteur relativement basse, changeant de direction, puis disparaître dans l'espace aérien.-----

(PIECE N° 2)

- Le 13 AOUT 1977 à 18 heures 00 à _____ (_____) le gendarme _____ procède à l'audition de _____, épouse _____ qu'un concours de circonstances (enfant malade) lui a permis d'observer à l'extérieur de son appartement, une boule lumineuse en face du château, et en avoir parlé à son mari qui, lui aussi à son tour s'est rendu compte du phénomène.-----

(PIECE N° 3)

- Le 14 AOUT 1977 à 16 heures 20, le gendarme _____ procède à l'audition de Mr. _____ ; Emile qui affirme également avoir vu un objet à brillance constante, se poser dans un champ de la Vallée de l' _____ pendant une durée de 7 à 10 minutes.-----

(PIECE N° 4)

- Le 16 AOUT 1977 à 11 heures 00, le gendarme _____ procède à l'audition de Mr. _____, propriétaire du champ, s'étant rendu sur place, n'a rien remarqué d'anormal et n'a constaté aucun changement particulier du terrain à l'endroit présumé de l'atterrissage.-----

(PIECE N° 5)

--Nous mentionnons qu'au cours des nuits du 12 au 20 AOUT 1977 des 26 et 27 AOUT 1977, des surveillances nocturnes ont été faites par nos soins à proximité des lieux objet de l'enquête où aucun fait anormal n'a été constaté. - - - - -

-- Par ailleurs nous n'avons recueilli aucun autre témoignage sur cette affaire. - - - - -

-- Il est à noter que la cotation de la source est absolument sûre des témoins cités dans la présente procédure. Ce sont des gens honorablement connus, parfaitement équilibrés, ayant une situation brillante.

-- Il ne nous a pas semblé à aucun moment que ces personnes avaient l'intention de faire parler d'elles. - - - - -

Fait et clos à , le 11 Septembre 1977

le M.D.L.Chef

(OPJ)

le gendarme

(APJ)

le gendarme

(APJ)

====OOOO=====

PROCÈS - VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

COMPAGNIE DE ESCADRON
de ()
UNITE
Brigade de
P.V N°1087 / 1977.-

PERSONNE ENTENDUE

Monsieur

RÉFÉRENCES

CE JOUR : Treize AOUT mil neuf cent soixante dix-sept : - - - - -
NOUS SOUSSIGNÉ(S) : M.D.L Chef, Officier de Police Judiciaire -
et : gendarmes, agents de police judiciaire, - - - - -

DU LES ARTICLES 16 à 20 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

---Le 13 AOUT 1977 à () nous gendarme
entendons : - - - - -

Monsieur : , âgé de ans, né le à
() Médecin, demeurant : à () marié
2 enfants, nationalité française, qui déclare à 17 heures 50 : - - - - -

---" Comme chaque année je viens en vacances à la résidence secondaire
du Docteur mon père à (). - - - - -

" Dans la nuit du Vendredi 5 au Samedi 6 AOUT 1977 à 1 heure 30
du matin, mon épouse réveillée pour des besoins familiaux (enfant malade
a eu son attention attirée à l'extérieur. Elle m'a dit voir une étoile
filante, et comme elle continuait à regarder pendant 30 à 40 secondes, je
lui ai demandé si ce phénomène persistait. - - - - -

---" Dans l'affirmative, je me suis levé et j'ai pu observer depuis
la fenêtre ouverte de ma chambre au premier étage, une lueur fixe de di-
mension relativement importante, mais indéfinissable, évaluant à une dis-
tance de 450 mètres et à 150 mètres d'altitude environ. - - - - -

---" Cette lueur se déplaçait d' en , relativement lentement
à brillance constante. Devant le château, cette lueur a semblé se dépla-
cer perpendiculairement à vitesse et brillance constantes. - - - - -

---" Nous avons éteint alors la lumière de notre chambre, et la lueur
a repris son trajet d' en , s'immobilisant au-dessus du bosquet.

---" C'est alors que la brillance s'est atténuée pendant environ
5 secondes. Il a persisté un halo brillant et deux petites lueurs rouges
ont été perçues un court instant. Puis la brillance initiale est revenue
et la lueur a continué son trajet vers l' . - - - - -

---" Ensuite je l'ai perdue de vue dans l'angle du mur de la maison.

---" Le ciel était clair sans nuage avec de nombreuses étoiles.

---" Ce phénomène était entièrement silencieux (durée : 3 minutes en
viron). - - - - -

---" En ce qui me concerne, je n'ai ressenti aucun phénomène subjectif
ni objectif. Par ailleurs, je tiens à vous signaler que je n'ai aucun
trouble de la vision. - - - - -

...../.....

-----" Devant la répétition d'un phénomène similaire décrit par mon père ce matin Samedi 13 AOÛT 1977, j'ai prévenu la Gendarmerie pour savoir si d'autres personnes leur avaient fait part de ces manifestations. -----

- Le 13 AOÛT 1977 à 18 heures 00, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. -----

- La personne entendue.-

L' A . P . J

(A signé au carnet de déclarations)

PROCÈS - VERBAL
D'AUDITION

GROUPEMENT
de
COMPAGNIE
de ()
UNITÉ
Brigade de
P.V N° 1087 / 1977.-

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE Madame née

RÉFÉRENCES

CE JOUR :- Treize AOUT mil neuf cent soixante dix-sept : - - - - -
NOUS SOUSSIGNÉ(S) : M.D.L. Chef, Officier de Police Judiciaire,
et gendarmes, agents de police judiciaire, - - -

VU LES ARTICLES 16 à 20 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Le 13 AOUT 1977 à () nous gendarme Mérieux
entendons : - - - - -

Madame née le 30/03/1951 à (Républi-
que Démocratique du), Directrice de Clinique, demeurant :
(), mariée : 2 enfants, qui déclare à 18 heures 00 :-

" Dans la nuit du 5 au 6 AOUT 1977 vers 1 heure 30, je me suis le-
vée pour soigner mon enfant. - - - - -

" Machinalement j'ai regardé par la fenêtre de ma chambre et j'ai
aperçu une lueur d'une très forte intensité pensant à une étoile filante.
Celle-ci évoluait d'une façon très lente. - - - - -

" Surpris par cette lueur mon époux s'est levé à son tour et s'est
aperçu également de cette lumière mystérieuse qui se rapprochait lentement
vers le château qui domine la Vallée d' (). - - - - -

" Je tiens à préciser que le ciel était très clair rempli d'étoiles.
Cette lumière était de couleur jaune orangée très vive, très lumineuse
de forme ronde. Elle s'est déplacée de la direction - - - - -

" Un peu inquiète par cette lumière peu ordinaire, j'ai éteint ma
lampe de chevet. A ce moment là, cette boule lumineuse a changé de cap
en direction du bois des environs. Puis, j'ai remarqué que l'intensité lu-
mineuse a diminué, soudainement, pour laisser ensuite entrevoir deux
petites lumières rouges. Puis je n'ai plus rien vu. - - - - -

" Cette boule avait disparu totalement de notre vision. - - - - -

" C'est tout ce que je puis vous dire sur cette étrange apparition. - - - - -

" Je tiens à signaler que nous n'avons perçu aucun bruit. - - - - -

" Je n'ai ressenti aucun phénomène subjectif ni objectif. - - - - -

Le 13 AOUT 1977 à 18 heures 30, lecture faite par moi de la décl-
ration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou
à y retrancher. - - - - -

- La personne entendue. L' A . P . J
(A signé au carnet de déclarations)

GROUPEMENT
 DE
 COMPAGNIE
 De ().
 UNITE
 Brigade de .-
 P.V N° 1087 / 19 77.

PROCÈS - VERBAL
D'AUDITION

Objet volant non identifié.
 Famille
 CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE Monsieur

RÉFÉRENCES

CE JOUR Quatre Août mil neuf cent soixante-dix-sept.-
 NOUS SOUSSIGNÉ(S), MDL/Chef, Officier de police Judiciaire, ,
 Gendarmes, agents de police judiciaire.-

VU LES ARTICLES 16 à 20 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
 SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Le quatorze Août mil neuf cent soixante-dix-sept, nous Gendarme
 , entendons :

Monsieur , né le . à (),
 docteur en médecine, demeurant , à (), marié
 de Nationalité Française, qui déclare à 16 heures 20 :

Le Samedi 13 Août 1977, à une heure du matin, j'ai observé du bal
 " con de ma chambre du premier étage un objet ovoïde de deux mètres envi
 " ron de long sur un mètre vingt de large.
 " Cet objet se trouvait en face du château et à droite entre les ar
 " bres. Cet objet était fixe et au sol.
 " La forme était ovale très lumineuse, lumière d'une haute in-
 " tensité. Il ne faisait pas de bruit, il n'y avait pas de faisceaux lu-
 " mineux. Au sol l'objet était stable. Pour mesurer la distance la nuit
 " étant d'encore, j'ai éclairé la partie intérieure du château. J'avais
 " ainsi la notion des distances.
 " Dans la partie la plus éloignée de cet ovoïde, il y avait un croi
 " sant rouge. L'éclairage était tel qu'il n'était impossible de distin-
 " guer si c'était le corps entier de l'objet ou la partie antérieure que
 " je voyais. J'ai observé cet engin de sept à dix minutes.
 " La teinte de l'objet était blanche incandescente agressive pour
 " les yeux.

Le 14 Août 1977, à 16 heures 40 :

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et
 n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue
 A signé au carnet de déclarations.

L° A.P.J.-

Fait et clos à Louviers, le 14 Août 1977.-

PROCÈS - VERBAL
D'AUDITION

GROUPEMENT de
COMPAGNIE de ()
UNITÉ Brigade de
P.V N° 1087 / 19 77--

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE

Monsieur

(propriétaire du champ)

RÉFÉRENCES

CE JOUR 1- Soins AOUT mil neuf cent soixante dix-sept ;
NOUS SOUSSIGNÉ (S) , gendarme, agent de police judiciaire,

VU LES ARTICLES 20 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Le 16 AOUT 1977 à () nous gendarme Mériaux entendons :

Monsieur , né le 10.11.1924 à () agriculteur, demeurant : à (), marié, nationalité française, qui déclare à 11 heures 00 :

" J'interviens à votre demande pour me rendre en votre compagnie dans un champ de chaume n'appartenant situé au () où se trouvait un engin mystérieux non identifié se serait posé près de la rivière de l'Yton.

" Je puis vous dire que ce champ à une superficie de 15 hectares, et c'est moi qui l'exploite.

" A l'endroit où nous sommes, à ma connaissance cette partie sombre du terrain n'a pas changé. Je la connais comme telle. De plus, je n'y découvre aucune trace suspecte, qui laisserait à supposer qu'un engin extra-terrestre ou autre aurait pu se poser.

" Ce champ a été planté d'escourgeon qui a été coupé dans la dernière semaine de Juillet, puis déchaumé début AOUT avec "rotavator".

" Je suis surpris d'apprendre cette nouvelle par vos soins. C'est tout ce que je puis vous dire.

Le 16 AOUT 1977 à 11 heures 15, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

- La personne entendue.

L' A . P . J .

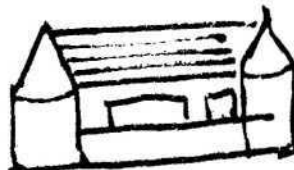
(A signé au carnet de déclarations)

SITUATION GEOGRAPHIQUE - TOPOGRAPHIE

Coordonnées U.T.M = 622 - 431



Vers



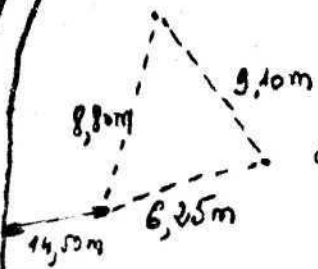
Chateau d ()

Vers

vers

Rivière de

Point présumé
d'atterrissage
OVNI



Champ de chaume de Mr.

Superficie : 15 hectares

ers

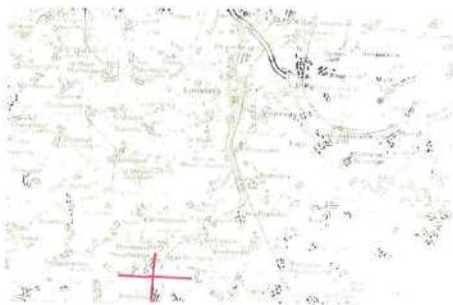
Expête sur apparition : O.V.N.I.

Affaire : ()

Procès-verbal n° 1087 du 15 AOUT 1977 de la Brigade
de Gendarmerie de ()

-----COUQUA-----

1/ - L A N de 1/ SITUATION



Indication de lieu présumé d'atterrissage.-
Situation géographique.-

PHOTOGRAPHIE N° 1
VUE GENERALE DE L'ENDROIT
PREMIER DE L'ATERRISSAGE
(O.V.N.I.).



PHOTOGRAPHIE N° 2
VUE EN GROS PLAN DU MEME
ENDROIT.



PHOTOGRAPHIE N° 3
VUE EN GROS PLAN DU PREMIER TROU
PHOTOGRAPHIE EN SA
LARGEUR.



PHOTOGRAPHIE N° 4



VUE DU PREMIER TROU
PHOTOGRAPHIE EN SA PROFONDEUR

PHOTOGRAPHIE N° 5



VUE DU SECOND TROU
PHOTOGRAPHIE EN SA LARGEUR.

PHOTOGRAPHIE N° 6



VUE DU SECOND TROU
PHOTOGRAPHIE EN SA PROFONDEUR

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

OBJET : Prélèvements de terre effectués par la Brigade de
Recherches d'

CONDITIONS DE PRELEVEMENT :

- Outils : une cuillère *← en quoi*
- Date : le 16 août 1977 soit 3 jours après l'observation du phénomène
- Question : Conditions météorologiques pendant ces 3 jours ?
Réponse de la Gendarmerie : Ne pense pas qu'il ait plu.
- Distance entre la trace (terre recueillie à l'intérieur du trou) et l'endroit où l'on a prélevé l'échantillon témoin : 1,50 m
- A quelle profondeur la terre a-t-elle été prélevée ?
Echantillon de terre provenant du trou : à l'intérieur du trou
Echantillon témoin : à 1,50 m de la trace et à la surface.

Souhait de la gendarmerie : Avoir des instructions précises
et si possible, un procès-verbal type.

CT / GERAN
13 OCT. 1977

LE GENDARMERIE NATIONALE
--0000--

SCELLE n° 1

PROCEDURE n° 1087 du 13 AOUT 1977
de la Brigade Mixte de ()

~~XXXXXXXXXXXX~~

AFFAIRE:
et consorts.-

Apparition : O V N I
à ()

- Bocal contenant de la terre prélevée dans un trou laissé dans le champ. Endroit présumé de l'atterrissage de l'OVNI.

~~XXXXXXXXXXXX~~ L'O.P.J.

